



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1411

Programmation financière complémentaire 2015 au titre de l'emploi et l'insertion professionnelle – Modification du montant de la subvention de fonctionnement général 2015 attribuée à la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon – Approbation et autorisation de signature des conventions correspondantes

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1411 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2015 AU TITRE DE L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE – MODIFICATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL 2015 ATTRIBUEE A LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LYON – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS CORRESPONDANTES (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1142 du 1<sup>er</sup> juin 2015, vous avez approuvé la programmation financière 2015 au titre de la politique pour l'emploi et l'insertion professionnelle qui s'inscrit dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Lyon et du volet emploi-insertion de la politique de la ville.

Afin de compléter cette programmation initiale par des actions dont l'instruction n'était pas achevée et validée pour être soumises à votre approbation lors de notre précédente séance, je vous propose de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé Délégation à l'Insertion et à l'emploi	Montant proposé Délégation à la Politique de la Ville	Remarques
Pentes Croix- Rousse	ALIS 2 petite-rue des Feuillants 69001 LYON	Complément: Accueil- Diagnostic		<b>5 000 €</b>	
Moncey- Voltaire	<b>UFCS/FR FORMATION INSERTION Union Féminine Civique et Sociale</b> 11 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Insertion professionnelle et accueil petite enfance	<b>3 000 €</b>		
Duchère	<b>CE9</b> 14 rue Gorge de Loup 69009 Lyon	Accompagnement dans l'emploi	<b>3 000 €</b>		
Tout Lyon	<b>INNOVATION ET DEVELOPPEMENT</b> 3 rue Pierre Dupont 69190 St Fons	Auto Ecole Sociale	<b>25 000 €</b>		
Tout Lyon	<b>GENI PLURI</b> 5 rue Condorcet BP 108 38093 Villefontaine Cedex	Accompagnement séniors	<b>20 000 €</b>		
Tout Lyon	<b>CLLAJ</b> 3 rue de l'Abbé Rozier Place du Forez 69001 Lyon	Accueil, information, orientation de tous les jeunes de 18 à 30 ans ayant un lien avec la ville de Lyon, dans leur démarche de recherche, d'accès et de maintien au logement	<b>25 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	

Tout Lyon	<b>CIDFF du Rhône (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône)</b> 18 place Tolozan 69001 Lyon	Diagnostic vie personnelle et familiale	<b>9 360 €</b>		
Tout Lyon	<b>CIDFF du Rhône (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône)</b> 18 place Tolozan 69001 Lyon	Femme mère, le choix de l'emploi		<b>12 500 €</b>	
Tout Lyon	<b>REED (Rhône Emploi et Développement)</b> 42 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Développement des services de proximité aux personnes âgées du Vergoin et création d'emplois d'insertion pour les demandeurs d'emploi dans ce quartier prioritaire	<b>9 600 €</b>		
Tout Lyon	<b>FACE GRAND LYON</b> 64 avenue Leclerc 69007 Lyon	Job Academy	<b>4 000 €</b>		
Tout Lyon	<b>GIP-MDEF (Maison de l'Emploi et de la Formation)</b> 107 109 bd Vivier Merle 69003 Lyon	Animation des CBB Emplois		<b>33 957 €</b>	Etablissement public, LC 41809 nature 65738
Tout Lyon	<b>PASS (Plan d'action sur site)</b> 61 cours de la Liberté 69003 Lyon	Intégrer le tissu économique	<b>5 000 €</b>		
Tout Lyon	<b>ALLIES / PLIE de Lyon</b> 107-109 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon	Actions diverses	<b>33 772 €</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>137 732 €</b>	<b>81 457 €</b>	

En outre, par délibération n° 2015/1078 du 27 avril 2015, vous avez approuvé et autorisé la signature de l'avenant n° 3 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon » qui a été ainsi prorogé pour quatre années supplémentaires. A cette occasion, vous lui avez accordé une subvention de fonctionnement général de 257 062 € et vous avez approuvé la convention-cadre afférente valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Dans le cadre de la démarche de mutualisation entre la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) et la Mission locale de Lyon, une direction conjointe a été mise en place pour les deux structures : le directeur de la MDEF, salarié de l'Association ALLIES, est désormais également directeur délégué de la Mission locale, tandis que la directrice de la Mission locale, fonctionnaire de la Ville de Lyon, est également directrice déléguée de la MDEF.

Pour tenir compte de cette nouvelle organisation qui conduit à la mise à disposition à mi-temps du poste de directrice de la Mission locale auprès de la MDEF par la Ville de Lyon, mise à disposition auprès de la MDEF qui ne donne pas lieu à remboursement du GIP à la Ville de Lyon, le montant de la subvention de fonctionnement général allouée par la Ville de Lyon à la MDEF doit être réduit à due concurrence et donc fixé à 218 652 € au lieu de 257 062 €.

En conséquence, la subvention de fonctionnement général de 257 062 € approuvée par délibération n° 2015/1078 du 27 avril 2015 est annulée. La nouvelle convention-cadre est jointe au présent rapport.

Vu les délibérations n° 2015/1142 du 1<sup>er</sup> juin 2015 et n° 2015/1078 du 27 avril 2015 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions susmentionnées sont allouées aux organismes ci-dessus, pour des actions d'accès à l'emploi et d'insertion sociale et professionnelle.

2. L'annulation de la subvention de fonctionnement général de 257 062 € allouée par délibération n° 2015/1078 du 27 avril 2015 au groupement d'intérêt public (GIP) « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon », sis 107-109, boulevard Vivier-Merle à Lyon 3<sup>e</sup>, est approuvée.

3. Une subvention de fonctionnement général de 218 652 € est allouée au GIP « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon ».

4. Les conventions mixtes susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations CLLAJ, Innovation et Développement, sont approuvées.

5. Le modèle type de convention d'application à signer avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

6. La convention-cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le GIP « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon », est approuvée.

7. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

8. La dépense en résultant, soit 437 841 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :

- 137 732 € sur la ligne de crédit 41849, nature 6574, fonction 90 ;
- 33 957 € sur la ligne de crédit 41809, nature 65738, fonction 90 ;
- 47 500 € sur la ligne de crédit 46095, nature 6574, fonction 520, après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520 ;
- 218 652 € sur la ligne de crédit 41809, nature 65738, fonction 90.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. S. CONDEMINE